PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Arrêté n° 2026-3239 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2026-2027)

Master 1ère année Droit européen

La Présidente de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Mme Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Louis Feilhès (président du jury)
- Etienne Pataut
- Raphaele Rivier
- Pascal de Vareilles-Sommières
- Catherine Prieto
- Fabienne Peraldi Leneuf
- Philippe Maddalon

Fait à Paris, le 10/11/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Julien BENINI

Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.